

SE COMPRENDRE

N° 06/04 – Avril 2006

Le Liban : une vocation spirituelle

Dossier d'Annie Laurent

Durant toute l'année 2005, le Liban a occupé la « Une » de l'actualité dans une succession de grands moments d'espérance et de deuils tragiques rappelant au monde qu'il n'est toujours pas en paix. Mais la vocation humaine et spirituelle du pays du Cèdre n'est pas assez comprise. C'est pourquoi il convenait d'en faire le portrait dans sa complexité, son originalité et ses épreuves, avec l'aide de notre amie Annie Laurent, journaliste¹ connaissant bien le Liban, dont nous reprenons les articles parus en janvier dernier.²

Une espérance nouvelle

En la fête de Pentecôte 1991, Jean-Paul II annonçait la convocation d'un Synode spécial des évêques sur le Liban, fait unique dans les annales puisque tous les Synodes de l'Église catholique ayant eu pour objet une entité territoriale concernaient des continents. Pour le pape, il s'agissait une nouvelle fois d'attirer l'attention sur le rôle spécifique de ce pays. Mais le Saint-Père voulait surtout inciter les catholiques libanais à examiner en quoi, pendant la guerre, ils avaient pu être infidèles au message évangélique et à entrer dans une démarche de conversion afin de promouvoir un renouveau spirituel susceptible de rayonner sur la société tout entière. C'est pourquoi l'œcuménisme (collaboration de toutes les communautés chrétiennes entre elles) et le dialogue inter-religieux ont occupé une part importante des travaux de l'assemblée synodale qui s'est déroulée au Vatican, pendant trois semaines à partir du 26 novembre 1995, en présence de trois délégués musulmans. Il en est résulté l'exhortation apostolique *Une espérance nouvelle pour le Liban*³ que Jean-Paul II a lui-même délivrée à Beyrouth, en mai 1997, et qu'il a présentée comme la charte du Liban à reconstruire.

Les guerres du Liban

Démêler les causes de la guerre du Liban c'est reconnaître au préalable qu'il y a plusieurs guerres. Le conflit a d'abord des causes externes auxquelles se greffent des facteurs internes. On peut

¹ Docteur d'Etat en sciences politiques, Annie Laurent a publié sa thèse *Le Liban et son voisinage (1943-1984)* dans un ouvrage remarqué, en collaboration avec A. Basbous, *Guerres secrètes au Liban*, Gallimard 1987, et participé au collectif *Vivre avec l'Islam?*, Saint-Paul, 1996

² dans *l'Homme Nouveau*, 10 rue Rosenwald, 75015 Paris, n° 1360 du 7 janvier 2006

³ Voir le texte intégral dans la *Documentation catholique*, n° 2161, du 1° juin 1997

aussi distinguer la guerre des autres sur le sol libanais de la véritable guerre entre Libanais. Le Liban-otage est un Liban martyr dépossédé de son unité nationale

En titrant l'un de ses livres *Une guerre pour les autres* qu'il dédiait à son fils Gebrane, assassiné le 12 décembre dernier à Beyrouth, l'ancien ambassadeur Ghassan Tuéni⁴ entendait démontrer que la tourmente qui s'est abattue sur le Liban en 1975 ne saurait être réduite à une « guerre civile », ainsi qu'on l'affirme trop souvent chez nous comme pour s'en laver les mains. Certes, des Libanais se sont combattus les uns les autres, et parfois entre membres d'une même communauté, mais le conflit a d'abord des causes externes.

Les voisins du Liban ont su jouer de la fragilité de son système politique pour servir leurs propres intérêts. En fait, l'on n'a pas laissé à ce pays le temps de se construire : cinq ans à peine après son indépendance, en 1948 donc, il subissait les premières retombées de la création de l'État d'Israël.

L'armée de l'Islam

Cet événement constitue le détonateur lointain de la crise libanaise. Les Palestiniens, chassés de chez eux, affluèrent en masse au Liban où ils furent accueillis avec générosité. Au fur et à mesure que s'éloignait l'espoir de récupérer leur pays, sous la conduite de leurs dirigeants, notamment de Yasser Arafat, fondateur de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), ils tentèrent de faire du Liban une patrie de rechange. Pour y parvenir, il leur fallait déstabiliser l'État et briser l'alliance maronito-sunnite de 1943.

C'est alors qu'intervinrent des facteurs internes. Les musulmans libanais trouvèrent dans la révolution palestinienne le moyen d'en finir avec un système qu'ils subissaient plutôt de mauvais gré, car il contredisait la parole de Mahomet selon laquelle « l'Islam domine et ne saurait être dominé ». Ils firent donc des Palestiniens (95 % sont sunnites) « l'armée de l'Islam ». Les druzes se joignirent à cette coalition. Marginalisés par le pacte national qui ne tenait pas compte de leur rôle historique dans l'édification du Liban, ils voyaient sonner l'heure de la revanche. Soutenus dans tous les sens (politique, militaire, financier et médiatique) par l'ensemble des régimes arabes et communistes (l'URSS et ses alliés se servaient du Liban pro-occidental dans le contexte de la guerre froide), les coalisés combattirent l'État libanais, désormais identifié aux chrétiens. N'ayant pas vu venir la crise, ces derniers s'arc-boutèrent pour défendre l'État, donnant l'impression de s'accrocher à des privilèges d'un autre âge.

À partir de 1975, le Liban sombra dans le chaos, l'armée éclata, les milices firent la loi, des populations entières furent déplacées par la terreur, d'autres vécurent durant des mois sous les bombardements. Et l'on ne compte plus les meurtres de ceux qui, surtout dans les rangs chrétiens, ont œuvré en faveur de l'unité nationale. La Syrie d'Hafez el-Assad, passée maîtresse dans l'art de « diviser pour régner », joua dans cette guerre le rôle du pompier-pyromane, soutenant alternativement une communauté contre une autre. Son ambition était de dominer le pays du Cèdre. Le régime de Damas, aux mains de la minorité alaouite, cherchait de la sorte à légitimer un pouvoir considéré comme illégitime par la majorité sunnite qui n'avait jamais accepté l'existence d'un Liban indépendant. Dès 1976, sous prétexte de sauver les chrétiens menacés par les Palestiniens et leurs alliés, précédemment équipés par elle, l'armée syrienne pénétra au Liban. Puis, en 1991, lors de l'offensive destinée à libérer le Koweït annexé par Saddam Hussein, la Syrie qui avait auparavant, avec l'aide du Hezbollah, chassé les Occidentaux venus au chevet du Liban, s'allia avec ces mêmes Occidentaux lancés à l'assaut de l'Irak. En récompense, elle fut « autorisée » à imposer sa tutelle sur son petit voisin, qui sortait très affaibli par la guerre inter-chrétienne ayant opposé, l'année précédente, Michel Aoun, Premier ministre par intérim et, Samir Geagea, chef des Forces libanaises. Cette mainmise s'acheva, du moins en apparence, fin avril dernier, lorsqu'après l'assassinat de l'ancien Premier ministre, Rafic Hariri (février 2005), ce « meurtre de trop » imputé au gouvernement de Bachar el-Assad, la pression internationale contraignit l'armée syrienne à rentrer chez elle. Désormais, selon Washington, la Syrie devait se laisser « démocratiser » envers et contre tout pour répondre au plan de « Grand Moyen-Orient »... Mais, pour l'heure, Damas garde des agents au Liban comme en témoignent les attentats, dont certains meurtriers, qui ont été commis dans les régions chrétiennes depuis son départ⁵.

⁴ Ghassan Tuéni, *Une guerre pour les autres*, J.-C. Lattès. 1985. 420 p.

⁵ Voir en annexe, p.15, le détail de ces violences

Le Liban pris en otage

Israël contribua, lui aussi, à la déstabilisation du Liban. Au Sud, les troubles ont commencé dès 1967 avec les premières attaques palestiniennes contre la Galilée. Pendant des années, les Libanais de cette région furent otages des combats opposant les deux belligérants. En 1978, Israël envahit une première fois le Sud pour repousser les forces de l'OLP. Puis, en 1982, il y eut la grande invasion israélienne qui atteignit Beyrouth et aboutit au départ d'Arafat et de ses hommes. Mais, pour venger l'affront que lui avait infligé le président Amine Gemayel, en refusant de ratifier le traité de paix pourtant approuvé par le Parlement le 17 mai 1983, l'armée israélienne se retira sans préavis du Chouf qu'elle occupait et où elle avait incité des miliciens chrétiens à s'en prendre aux druzes. Ceux-ci profitèrent du départ intempestif de *Tsahal* pour vider le Chouf de toute présence chrétienne, à l'aide de massacres et de destructions. Cependant, les Israéliens continuèrent d'occuper une partie du Sud dont ils se retirèrent en 2000, las de subir les assauts meurtriers du Hezbollah. En intervenant au Liban, Israël n'avait pas que l'OLP pour cible. Ce pays multi-confessionnel, qui entendait donner la preuve d'un pluralisme réussi, contredisait son propre modèle d'État monocoloré. Il fallait donc tout faire pour persuader ses habitants, en particulier les chrétiens, qu'ils ne pouvaient survivre dans un environnement « hostile » qu'en se repliant dans un ghetto confessionnellement homogène. Échaudés par leur alliance avec Israël, les chrétiens ont compris le piège mortel dans lequel ce projet les aurait fait tomber, s'ils l'avaient suivi. En 2001, une réconciliation officielle fut scellée entre le cardinal Nasrallah-Boutros Sfeir, patriarche maronite⁶, et Walid Joumblatt, chef politique des druzes. Les chrétiens sont aussi entrés dans une démarche de dialogue avec sunnites et chiites.

Aujourd'hui, le Liban ne vit plus sous occupation directe, mais il reste sur son sol quelque 400 000 Palestiniens, retranchés dans des « camps » avec leurs armes, et un *Hezbollah* qui, fort de la montée en puissance des chiites dans la région et auréolé de son statut de « résistant » à Israël, refuse de se laisser désarmer. Il semble évident que seul un juste règlement de la « nouvelle question d'Orient » pourra libérer le Liban de sa condition d'« otage ».

Sauver le Liban

« L'Église désire manifester au monde que le Liban est plus qu'un pays: c'est un message de liberté et un exemple de pluralisme pour l'Orient comme pour l'Occident ». Ainsi s'exprimait le pape Jean-Paul II dans une lettre apostolique adressée à tous les évêques catholiques du monde, le 7 septembre 1989. Le Liban, plus précisément ce que l'on appelait le « réduit chrétien », c'est-à-dire le millier de km² englobant les quartiers Est de Beyrouth et s'étendant jusqu'au nord de Byblos, libre de toute occupation étrangère, ployait alors sous un déluge de fer et de feu d'une rare intensité.

La situation était si dangereuse que le Saint-Père avait dû renoncer, trois semaines plus tôt, à son projet de voyage au pays du Cèdre où il désirait proclamer à la face du monde son attachement à cette nation unique et témoigner concrètement de sa compassion pour les souffrances de sa population. Dans cette lettre à l'épiscopat, il lançait aussi ce cri: *« La disparition du Liban serait sans aucun doute l'un des grands remords du monde. Sa sauvegarde est l'une des tâches les plus urgentes et les plus nobles que le monde d'aujourd'hui se doit d'assumer. »*

En un même mouvement, le Souverain Pontife prenait l'initiative d'écrire à « tous les musulmans » du monde afin de les exhorter à agir, eux aussi, en faveur du sauvetage de ce pays, *« pour qu'à la logique des combats se substitue le dynamisme du dialogue et de la négociation, pour qu'il soit donné à tous les Libanais, libres de tout occupant, d'élaborer ensemble un projet de vie nationale, fondé sur le droit et la reconnaissance des particularités légitimes des groupes qui composent la société libanaise ».*

Jean-Paul II avait raison : malgré sa petite taille (l'équivalent du département de la Gironde), ses 3,5 millions d'habitants et son absence de richesses minérales ou d'intérêt stratégique, le Liban occupe une place tout à fait singulière dans le concert des nations.

Cette place relève de l'esprit et non de la matière. La vocation du Liban est spirituelle et humaine, elle n'est ni idéologique ni mercantile, ce qui en fait un témoin gênant pour le monde contemporain, qui a décidé de se prendre pour son Créateur. Voilà sans doute la raison principale pour laquelle, depuis 30 ans, tant de forces obscures s'acharnent à le détruire avec une hargne impitoyable,

⁶ dont nous rapportons l'interview, p. 13

oubliant qu'il a aussi une place de choix dans le cœur de Dieu, car, selon la Bible, « la gloire du Liban lui a été donnée » (Isaïe 35, 2). Les Libanais aiment à comparer leur pays au *phénix*, cet oiseau mythique qui, sans cesse brûlé, a l'art de toujours renaître de ses cendres. L'avenir nous échappe, mais il est certain que ce Liban-message ne peut répondre à sa vocation que s'il cesse d'être un Liban-otage.

Une société multiconfessionnelle

Le Liban multiconfessionnel se présente comme une mosaïque de communautés dont il faut assurer la coexistence pacifique. Certains musulmans ont préconisé sans succès une déconfessionnalisation politique⁷. La solution apparaît bien plutôt consister en une démocratie *consensuelle* qui permettrait au Liban d'assumer sa vocation de message.

Pour les Européens, habitués à vivre dans une société laïque, sécularisée et rationalisée, le modèle politique libanais, dont le confessionnalisme constitue la « marque de fabrique », se présente comme une incongruité qui n'est pas facile à comprendre. Certains y voient un mal congénital, incompatible avec le progrès, la démocratie et la modernité. Il est certain que cette construction politique est unique. Si elle présente des inconvénients, à l'instar de tout système humain, elle a également des avantages : en fait, elle est la seule possible pour un pays comme le Liban, situé dans un Proche-Orient où la confession est inhérente à l'identité. On doit donc parler ici de système *sui generis*.

La spécificité libanaise

Sur le plan institutionnel, le système politique libanais s'apparente à celui qui régit la France actuelle. La constitution de 1926, mise en place par la France qui était alors titulaire d'un Mandat de la Société des Nations, a instauré une république parlementaire (à une seule assemblée) et pluraliste, avec séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire). La différence - fondamentale - avec le système français, c'est que l'État libanais n'est pas laïque. Contrairement à la plupart des pays arabes de la région qui ont érigé l'islam en religion d'État, il ne professe aucune croyance officielle. Mais il est confessionnel.

Le Liban se définit comme une fédération de communautés religieuses - la constitution en reconnaît dix-huit - qui ne confère aucun statut civil à l'athéisme : que l'on soit croyant ou pas, on naît et on vit au sein d'une communauté confessionnelle et cette appartenance détermine l'individu dans tous les aspects de sa vie, tant publics que privés. Ainsi les principales charges, au sein de l'État et de l'administration, sont attribuées de droit en fonction de critères confessionnels, tandis que les sièges parlementaires sont répartis par quotas entre élus chrétiens et musulmans. Quant au droit personnel (mariage, filiation, héritage), il relève de la compétence de chacune des communautés qui possèdent leurs propres juridictions et gèrent leurs propres œuvres de bienfaisance et leurs propres institutions d'enseignement. Dans ce petit pays, il y a une quarantaine d'universités et d'instituts d'études supérieures !

Ce confessionnalisme garantit une participation directe des chrétiens aux affaires de l'État et protège leur liberté religieuse, de conscience et de culte, tout comme il leur épargne l'humiliation de la *dhimmitude*⁸, cette inégalité civique appliquée (en principe) aux « gens du Livre » (juifs et chrétiens) dans les pays régis par l'islam, ainsi que la soumission à la *charia* (loi islamique). Il repose sur un « pacte national », fondateur du Liban moderne, qui s'est comme plaqué sur les institutions mais s'enracine loin dans l'histoire du pays.

L'implantation chrétienne

En raison de sa configuration géographique (hautes montagnes, vallées profondes, plaine intérieure fertile, façade maritime), le Liban a longtemps eu une vocation de terre-refuge pour les minorités opprimées ou persécutées du Proche - Orient. Ainsi, depuis le VII^e siècle, des populations chrétiennes, venues des contrées environnantes, se sont établies sur cette terre, visitée par le Christ (Tyr et Sidon⁹) et très tôt évangélisée, afin d'échapper aux massacres ou à la servitude, ou simplement

⁷ C'était la position du Général Michel AOUN à son retour de France

⁸ du mot arabe *dhimma* = protection

⁹ lire, par exemple : Luc 6, 17 ; Marc 7, 31 ; Mat. 11, 21

avides de liberté. Des communautés affiliées à l'islam, minoritaires et maltraitées en tant qu'hérétiques par les sunnites qui prétendent incarner l'islam orthodoxe et qui, majoritaires dans toute la région, y détenaient le pouvoir, ont-elles ainsi trouvé refuge au Liban au VIII^e et IX^e siècles.

Le Liban se présente donc comme une mosaïque de communautés. Au XIX^e siècle, des événements tragiques ont conduit à l'institutionnalisation de cette réalité. À la suite d'un massacre de grande ampleur commis par les druzes contre les maronites (1840-1860) avec lesquels ils avaient pourtant édifié l'émirat du Mont-Liban au XVI^e siècle, les nations européennes négocièrent avec la *Porte* un règlement de la question libanaise qui aboutit à l'adoption d'un « Règlement organique » constituant la première ébauche d'un État multiconfessionnel. Désormais, le Mont-Liban jouissait d'un statut d'autonomie au sein de l'empire ottoman : il avait son propre gouverneur qui devait toujours être un chrétien (sujet du sultan mais non libanais), désigné par les puissances européennes et cautionné par Istanbul. Ce gouverneur était assisté d'un conseil communautaire où, pour la première fois, les chiïtes, jusque-là assimilés aux sunnites, se virent octroyer une représentation. En traçant les frontières du Grand-Liban, la France mandataire maintint la « confessionnalisation » de l'État et le haut-commissaire Henri de Jouvenel, auteur de la constitution de 1926, l'étendit à toute l'administration.

Le pacte national de 1943

En 1943, au nom du christianisme et de l'islam, deux responsables politiques, l'un maronite, l'autre sunnite, ont conclu le « pacte national » dont l'objectif premier était d'en finir avec la tutelle de la France¹⁰. Les deux partenaires, poussés par les Anglais, s'engageaient à promouvoir l'indépendance autour du slogan « Ni Orient ni Occident ». Autrement dit, les musulmans oublièrent leur rêve de *grande nation arabe* tandis que les chrétiens renonçaient à la protection séculaire de la France.

Cet accord, non écrit, réservait la présidence de la République à un maronite (il s'agissait de reconnaître le rôle historique de cette communauté et de rassurer les chrétiens), celle du conseil des ministres à un sunnite, et celle du Parlement à un chiïte. Ces dispositions ont été confirmées par écrit dans la constitution issue d'une réforme (1991). À l'assemblée, les chrétiens, alors majoritaires, disposaient de 55 % des sièges, les musulmans de 45 %. Le pacte confirmait; en outre, la « confessionnalisation » des fonctions publiques à tous les échelons, y compris dans l'armée. En principe, on ne peut nommer un musulman à un poste sans nommer un chrétien à un poste de rang équivalent. La réforme de 1991 a aboli le recrutement confessionnel pour les fonctionnaires de la troisième catégorie, mais cette clause est difficile à appliquer, car la plupart des dirigeants libanais tiennent au maintien d'une situation qui favorise leur influence sur leur communauté. La primauté donnée aux quotas sur les mérites est, certes, source d'injustices, mais c'est un moindre mal.

Une nouvelle donne

La guerre a entraîné des bouleversements démographiques. Les chrétiens sont devenus minoritaires (ils ne seraient plus que 35 % de la population totale), tandis qu'au sein de l'islam, les chiïtes sont devenus majoritaires et avides de prendre une revanche historique sur les sunnites, comme en Irak. De nouveaux rapports de forces entre communautés sont ainsi apparus, qui rendent nécessaires des réajustements du pacte national. Cependant, ceux-ci doivent préserver l'équilibre général. Déjà la réforme de 1991 a instauré la parité entre chrétiens et musulmans au Parlement, mais surtout elle a introduit un changement considérable à la tête de l'État : l'essentiel du pouvoir exécutif, prérogative qui était jusque-là attribuée au Président de la République, lequel devait toutefois se plier au droit de veto que son premier ministre pouvait opposer à toutes ses décisions, a été transféré au gouvernement et surtout à son chef, musulman sunnite.

Au plus fort de la crise, certains musulmans ont préconisé, en guise de solution, une « déconfessionnalisation politique » que les médias en Occident ont présentée, faussement, comme l'équivalent de notre laïcité. En fait, cette proposition était piégée, dans la mesure où elle consistait à

¹⁰ En mai 1916, France et Grande-Bretagne avaient conclu un accord secret, dit de Sykes-Picot, démembrant l'empire ottoman : la G.-B. prenait le contrôle de la zone sud, de l'Égypte au Koweït ; la France héritait du Liban, de la Syrie et du sud-est de la Turquie. La Palestine restait zone internationale. À la même époque, Lord Balfour promet au *chérif* Hussein de la Mecque un *grand royaume arabe* du Nil à l'Euphrate, et à la communauté juive persécutée un *Foyer national* en Palestine (2 nov. 1917). Voir le hors-série du *Pèlerin*, 50 clés pour l'Islam, p.56 ; A. Gresh-D.Vidal, *les 100 portes du Proche-Orient*, Atelier, 1996

démanteler le système, sans changer les mentalités et la culture des Libanais. Le Conseil supérieur chiite réclamait, au nom de la démocratie, l'instauration de la « loi du nombre » dans les élections. Mais, dans le contexte actuel, le principe démocratique, calqué sur celui qui prévaut en Occident, ne peut que favoriser l'islam dès lors qu'en Orient, majorités et minorités s'entendent d'un point de vue confessionnel et qu'on y vote pour quelqu'un de sa communauté, avant de se prononcer sur des idées.

Ni les chrétiens, ni les druzes et les alaouites ne veulent de ce système qui nuirait gravement à leur survie communautaire. Quant aux sunnites, ils redoutent d'être supplantés politiquement par les chiïtes. De plus, bien qu'à proprement parler ils n'aient pas réellement besoin du Liban, eux qui avaient d'abord refusé l'identité libanaise, disent s'être attachés à ce pays, porteur de valeurs inconnues dans la région, telles que la liberté d'opinion, le pluralisme politique et l'ouverture sur le monde, que seule peut garantir une participation effective des chrétiens aux affaires de l'État. En l'absence de toute perspective de laïcité, à l'heure où les sociétés musulmanes se ré-islamisent, vouloir imposer la démocratie à l'occidentale est donc inapproprié au Liban et dangereux pour ses chrétiens.

Quelle solution pour l'avenir ?

Seule une « démocratie consensuelle » semble convenir à ce pays multi-confessionnel. Quelle que soit leur importance numérique, laquelle peut d'ailleurs varier selon les époques, toutes les communautés seraient associées à égalité à la marche de l'État, de façon à ce qu'aucune d'entre elles ne domine les autres. Un tel système, dont les modalités doivent être imaginées par les Libanais eux-mêmes, à l'abri de toute tutelle ou de toute ingérence, garantirait le respect de la personnalité de chaque communauté, tout en favorisant le « décloisonnement » confessionnel, et permettrait aux chrétiens d'envisager sereinement l'avenir. Il n'y a pas d'autre moyen pour que le Liban assume sa vocation de « message ».

Mosaïque : Les communautés libanaises

La constitution libanaise reconnaît dix-huit communautés : douze relevant du christianisme¹¹, cinq de l'islam et une du judaïsme. Depuis mars 1997, la religion n'est plus mentionnée sur les nouvelles cartes d'identité magnétiques.

Le christianisme¹² :

* Les maronites constituent le groupe chrétien numériquement le plus important. Ils ont pour origine la communauté formée au VI^e siècle autour du moine saint Maron, qui vivait dans la plaine de l'Oronte, en Syrie. Opprimés par les Byzantins et les musulmans, les maronites se sont réfugiés dans le nord du Mont-Liban, à partir du VIII^e siècle. Ils y ont élu leur propre patriarche qui siège à Bkerké. Cette Église est la seule parmi ses sœurs orientales à être toujours restée unie à Rome. S'identifiant à la nation libanaise, les maronites ont, sous la conduite de leur hiérarchie ecclésiale et de leurs intellectuels, joué un rôle très actif dans l'émergence du Liban indépendant. Pendant la guerre, ils ont constitué le fer de lance de la résistance aux ambitions syriennes et palestiniennes¹³.

* Les melkites (de l'araméen malka = empereur) ou grecs-orthodoxes sont les héritiers de l'Église de Constantinople qui s'est séparée de Rome lors du grand schisme entre l'Orient et l'Occident (1054). Ils ont leur pendant uni à Rome, les grecs-catholiques, qui ont élu leur premier patriarche en 1724. Les deux patriarches ont leur résidence principale à Damas. Au Liban, les melkites sont pour l'essentiel des citoyens.

* Les chaldéens, dont le patriarche siège à Bagdad, appartiennent à la branche catholique de l'Église de l'Orient implantée en Mésopotamie par l'apôtre saint Thomas ; ils sont nés d'une scission intervenue au sein de cette Église en 1553. Ceux qui sont restés séparés de Rome sont aujourd'hui appelés assyriens ; leur patriarche réside à Chicago (USA).

¹¹ Six sont rattachées à Rome : les Maronites (700.000) ; les Melkites (200.000) ; les Arméniens (25.000), Syriaques et Chaldéens catholiques ; les Latins. Six en sont séparées : les Protestants (30.000) ; les Grecs (250.000) et Arméniens (150.000) orthodoxes ; les Coptes, Georgiens et Nestoriens. Chiffres de *Quid* 2001

¹² cf M.-Th. Urvoy, *Les communautés chrétiennes en Terre d'Islam*, une série d'articles de la revue *Christ Source de Vie*, Toulouse 1985-86, repris dans *Se Comprendre*, n°94/08-09-10

¹³ Voir le reportage de *Vivante Afrique*, n°260, de janvier 1969

* Les syriens (ou syriaques) relèvent d'une Église apparue au VI^e siècle en réaction contre l'État byzantin. Une partie d'entre eux s'est rattachée à Rome en 1782, installant un patriarcat syrien-catholique à Charfé (Liban), tandis que les syriens-orthodoxes ont leur siège patriarcal à Damas.

* Les arméniens, originaires du pays d'Arménie, eux aussi divisés entre orthodoxes et catholiques, sont les derniers arrivés au Liban. Il s'agit des rescapés du génocide perpétré contre leur peuple en Turquie (1895-1920) qui ont été accueillis au temps du Mandat français, ont installé leurs patriarcats (ou catholicossats) respectifs à Antélias et à Bzommar, et ont pu conserver leur culture propre, non-arabe, tout en s'intégrant pleinement à la nation libanaise¹⁴.

* Les coptes du Liban y reproduisent également les divisions apparues au sein de leur Église, dont le berceau se trouve en Égypte où la Tradition lui donne saint Marc pour fondateur. L'Église copte-catholique a été érigée comme telle par le pape Léon XIII en 1895 qui l'a dotée d'un patriarcat dit d'Alexandrie, mais siégeant au Caire. C'est là aussi que réside le pape copte-orthodoxe.

* Les latins furent, à l'origine, des Européens arrivés en terre libanaise au temps des croisades. Ayant dû la quitter après la reconquête arabo-musulmane (XII^e siècle), ils y sont revenus à la faveur des *Capitulations*, signées entre François I^{er} et Soliman le Magnifique (1535), et y ont installé de nombreuses congrégations religieuses de rite romain. Placés sous l'autorité d'un vicaire apostolique, ils se sont inculturés et, pour l'essentiel, ils recrutent au sein de toutes les communautés catholiques orientales.

* Les protestants, venus de Grande-Bretagne et des États-Unis d'Amérique, sont arrivés au Liban au XIX^e siècle, faisant ainsi concurrence à l'influence de la France, dont le rayonnement était assuré par les œuvres d'enseignement, en particulier les institutions des lazaristes et des jésuites. Recrutant dans toutes les communautés chrétiennes, y compris chez les Arméniens, les protestants sont aujourd'hui regroupés au sein d'un « Conseil suprême de la communauté évangélique » comportant 12 dénominations, auxquelles s'ajoutent d'autres groupes de même obédience récemment apparus au Proche-Orient.

L'islam¹⁵ :

* Les sunnites. Contrairement aux autres, le Liban n'a jamais représenté pour eux une terre-refuge. Ils y ont été dépêchés par les régimes impériaux de Damas et de Bagdad, s'installant principalement dans les grandes cités côtières (Beyrouth, Tripoli, Sidon), afin de surveiller cette montagne rebelle. Leur instance représentative religieuse s'appelle *Dar el-Fatwa*, la Maison de la Loi.

* Les chiites sont arrivés au Liban à partir du VIII^e siècle, choisissant de préférence la montagne, la plaine de la Bekaa et la région de Tyr, au sud. Durant la guerre, les chiites méridionaux, victimes des agissements des Palestiniens et des représailles israéliennes, se sont installés dans la banlieue de Beyrouth d'où ils ont parfois chassé les habitants chrétiens. Leur instance représentative est le Conseil supérieur chiite. Depuis la révolution de Khomeyni en Iran (1979), qui fut à l'origine de la création du parti *Hezbollah*, ils connaissent un renouveau spectaculaire aux plans démographique, politique et culturel.

* Les druzes, membres d'une secte dissidente du chiisme apparue dans l'Égypte fatimide (XI^e siècle), et dont la doctrine comporte des aspects ésotériques, ont émigré dans le Chouf, partie méridionale du Mont-Liban, dont ils ont fait leur centre spirituel et politique, et auquel ils tiennent beaucoup, en raison de leur faiblesse numérique.

* Les alaouites, relevant d'une autre secte issue du chiisme, à tendance syncrétiste, dont le berceau historique se trouve dans les montagnes syriennes riveraines de la Méditerranée, sont les derniers venus au Liban. Ils y sont arrivés au cours des dernières décennies, encouragés par le régime de Damas (aux mains des alaouites depuis 1970) qui a imposé leur reconnaissance légale et leur représentation à la chambre des députés (3 sièges).

Le judaïsme :

* La guerre du Liban a entraîné l'exode de la majorité de la communauté juive qui ne représente aujourd'hui plus qu'une poignée. Mais elle demeure reconnue officiellement, même si ses fêtes religieuses ont été supprimées du calendrier des jours fériés.

¹⁴ Voir le n° 362 de *Vivant Univers*, de mars 1986

¹⁵ Aux Chiites (30%) et Sunnites (25%), on peut rattacher les Druzes (150.000), les Ismaéliens et les Alaouites

Compléments: textes, interviews, presse, etc

1. Réalités du	LIBAN ¹⁶
superficie	10 400 km ²
côtes	225 km
frontières avec	Israël 79 km Syrie 375 km
population	4 328 000
densité absolue	416 hab au km ²
0-14 ans	31,10 %
15-64 ans	62,80 %
65 ans et plus	6,10 %
Indice de fécondité	2,33
espérance de vie	70,40 ans
population urbaine	89,70 %
accroissement	1,83 %
taux de chômage	20%
monnaie	livre (100 piastres)
change	1000 LBP = 0,67 €
langues parlées	arabe, français, anglais, arménien
origine ethnique	arabes 95 % arméniens 4 %
religions ¹⁷	musulmans 65 % chrétiens 35%
émigration	12 000 000

République parlementaire

Gouvernement d'union nationale (sous tutelle syrienne¹⁸). Constitution du 23 mai 1926, modifiée six fois depuis¹⁹. Le président, chrétien maronite (E. Lahoud), est élu par le Parlement, à la majorité des deux tiers, pour six ans. Il n'est pas directement rééligible, sauf modification de l'article 49 de la Constitution. Ses pouvoirs ont été réduits au profit du Premier ministre, musulman sunnite (R. Hariri), responsable devant les députés, et du président de l'Assemblée, musulman chiite (N. Berri). Assemblée nationale: 128 membres, élus au suffrage universel pour quatre ans. Les sièges sont répartis entre chrétiens et musulmans²⁰. Fête nationale: 22 novembre (indépendance en 1943).

L'effet pervers des subventions agricoles.

À l'ouest du Liban, les sols sont fertiles et les ressources en eau abondantes. Les terres arables ne couvrent cependant que 21% du territoire et 9% seulement sont cultivés. Les cultures en

¹⁶ Cf l'Atlas économique mondial 2003 du *Nouvel Observateur*, p. 166, et *Géo*, n°300, fév. 2004

¹⁷ Le dernier recensement remonte à ...1932 ! On estime aujourd'hui les musulmans à 62%, ce qui renforce le désir de faire prévaloir la notion de *citoyenneté*. Voir *La Croix* du 21 mars 2006

¹⁸ Rappelons que la Syrie voisine, 18 fois plus grande que le Liban (185 000 km²), à moitié désertique à l'Est, n'est que 4 fois plus peuplée (16 millions d'hab.). Sa densité n'est que de 87 h./km (au lieu de 416 !). Si elle est aux mains de la minorité alaouite, la majeure partie de la population, qui compte 74% de sunnites et 10% de chrétiens, reste proche du Liban par la langue, le commerce et la culture. Pris entre l'opposition islamiste et les exigences de l'occident, le pouvoir s'appuie à nouveau sur les minorités (dont les Eglises)... Voir le n° 448 de *Vivant Univers*, de juillet 2000

¹⁹ en 1927, 29, 43, 47, 90 et 1995 (mandat du Président prolongé de 3 ans)

²⁰ 64 chrétiens (dont 34 maronites, 14 grecs-orthodoxes et 8 melkites) et 64 musulmans (dont 27 chiites, 27 sunnites et 8 druzes)

terrasse occupent la moitié des terres cultivées, qui sont irriguées pour 40%. En raison du morcellement des exploitations, menacées par l'urbanisation, l'agriculture libanaise, qui occupe encore 30% de la population active, ne suffit pas à la nourrir. Le Liban cultive des céréales (blé et orge surtout), des légumes et des pommes de terre dans la plaine de la Bekaa, mais aussi des agrumes et des bananes sur la côte, de la vigne et des arbres fruitiers sur les coteaux, du tabac dans le sud. Les subventions allouées à certaines cultures (tabac, betteraves à sucre) ont des effets pervers: elles incitent les exploitants à abandonner des cultures à forte valeur ajoutée (fraises, abricots, figues, cerises) au profit des cultures subventionnées, de moindre valeur. Les autorités ont donc décidé de réduire, voire de supprimer, peu à peu ces subventions. Le secteur viticole est dynamique; il a trouvé des débouchés mondiaux, notamment en France, aux États-Unis et au Japon, et compte pour 38% des exportations agricoles.

Un secteur financier dynamique mais opaque

Les ressources minières (fer, charbon, lignite, phosphates, sel) sont limitées et ne sont exploitées que pour la consommation domestique; il en va de même pour les carrières de pierre, de sable et de chaux utilisées pour la construction. L'industrie manufacturière contribue pour 17% au PIB. Elle est regroupée autour de Beyrouth et du mont Liban; ces régions concentrent à elles seules 60% des entreprises et des investissements, 70% de la production et de l'emploi industriel. Assez diversifiée (agroalimentaire, textile, ciment, tabac, raffinerie, joaillerie), l'industrie est cependant nettement liée au bâtiment et aux travaux publics. Le manque de main-d'œuvre est chronique: les travailleurs syriens ou palestiniens sont nombreux. Les services comptent pour 66% du PIB.

Le secteur bancaire est dynamique, bien organisé et performant: avec 1,2% de la population active, il fournit 5% du PIB et son bilan consolidé représente près de trois fois le PIB du pays. En revanche, malgré l'adoption récente d'un projet de loi, le Liban reste montré du doigt par plusieurs organismes internationaux pour son laxisme dans la lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent international.

Le poids de la dette publique

Après la guerre civile, une période de reconstruction financée par l'endettement de l'État a permis à la production intérieure de se relever. Mais le marasme perdure avec une croissance pratiquement nulle et un taux de chômage important. Les recettes fiscales ont souvent été inférieures aux prévisions tandis que les dépenses se maintenaient à un rythme élevé: le déficit des comptes publics approche 54% du PIB et la dette 175%. Les entrées de capitaux baissent régulièrement de 10% depuis trois ans. C'est d'autant plus inquiétant que la balance commerciale est très déficitaire: le Liban importe en valeur dix fois plus qu'il n'exporte. En 2001, les importations ont augmenté de 17%, avec la baisse de moitié des droits de douane décidée fin 2000 et les achats d'anticipation avant l'introduction de la TVA début 2002. Mais il ne s'agit pas seulement d'un phénomène conjoncturel: depuis les accords commerciaux avec l'Union européenne, celle-ci compte pour 42% dans les importations du Liban mais pour 19% dans ses exportations. Même situation avec la Syrie, où le Liban achète davantage (4,5% des importations contre 3,7% il y a trois ans) mais à laquelle il vend moins (4% des exportations contre 7%). Pour tenter de redresser la situation économique, le gouvernement a arrêté pour 2002 un budget d'austérité où les dépenses baissent. Mais certains observent que ses hypothèses de croissance économique sont encore fort optimistes. Les recettes se trouveront augmentées par l'introduction de la TVA au 1^{er} février 2002, ainsi que de nouvelles taxes, tandis que le produit des privatisations sera affecté en totalité à la réduction de la dette publique. Il est possible toutefois que le soutien de la livre libanaise réclame encore quelques nouveaux emprunts en devises.

2. Synode des Evêques pour le Liban (1995)

Les relations entre Chrétiens et Musulmans au Liban ont été l'un des nombreux sujets de réflexion des pères synodaux, réunis à Rome du 26 novembre au 14 décembre 1995, pour y méditer sur les conditions du renouveau de leurs Eglises au Liban. On trouvera ici le résumé des interventions des trois « délégués fraternels musulmans » enfin le Message final quant à ce même sujet

1) Résumé de l'intervention de M. Assamak, conseiller du Mufti de la République (en arabe)

Ma présence reflète deux préoccupations fondamentales: la foi en un Dieu unique et la foi en l'unité du Liban. Pour la première préoccupation, l'islam n'a pas commencé avec le Prophète Mahomet, mais il a commencé avec le Prophète Abraham. L'Islam embrasse tout le cheminement religieux d'Abraham à Mahomet. C'est pourquoi on considère la foi en Jésus-Christ, le fils de Maryam, comme une partie de la doctrine islamique.

Quant à la seconde préoccupation, les Libanais forment un seul peuple de dix-huit familles spirituelles. En conséquence, la sauvegarde de l'unité du Liban n'est pas une responsabilité libanaise seulement, mais plutôt une responsabilité humaine. On comprend de là l'estime pour l'initiative du Souverain Pontife, le Pape Jean-Paul II, à tenir ce Synode. Pour cela, il est nécessaire de réaliser des dialogues basés sur la recherche de la vérité dans la conception de l'autre, de manière à ce que ces dialogues comprennent le dialogue de vie, le dialogue de l'action, le dialogue de la discussion religieuse et le dialogue des expériences afin de découvrir les facteurs communs dans les dogmes et la morale, puis d'établir les règles de la vie commune.

La marche du Liban vers l'entente et l'unité se fait à l'encontre du sens que suivent les sociétés pluralistes après la fin de la guerre froide; de là vient le besoin qu'ont ces sociétés d'imiter l'expérience libanaise et de là découle que le Liban soit un message humain et mondial. Le respect des particularités spirituelles des familles religieuses dont le Liban est composé ne signifie pas que le pluralisme soit un but en tant que tel ou qu'il se substitue à l'unité de la société; ce sont des fils précieux dans la trame libanaise «une».

2) Résumé de l'intervention» du Dr Almoula , du Conseil Supérieur Chiite (en français) :

Notre seule, vraie et profonde alternative, explicite et implicite, c'est le Liban: la Patrie définitive pour tous ses enfants. Cette alternative trouve son fondement dans le partenariat, l'association et la communion entre Musulmans et Chrétiens: association de vie et de destin. Le Liban n'a pas de sens sans ses Chrétiens et sans ses musulmans.

Il faut en finir avec les illusions de cloisonnement, de privilèges et de statut spécial. Il faut s'inscrire tous dans le projet de l'Etat: justice, égalité et dignité pour tous et entre tous. Les Musulmans sont conscients qu'il n'y a pas de dignité, de sécurité, de stabilité pour une patrie si une partie de ses citoyens se sentent lésés dans leur dignité, leur sécurité, ou leurs droits. Il faut entendre les plaintes et les craintes, rectifier les erreurs et remédier aux injustices, et ceci à partir d'une position de communion et de solidarité, et sur la base de l'engagement réciproque envers nous-mêmes, l'un envers l'autre, et de tous envers le projet national de tous.

L'échéance de la justice sociale vient de pair avec celle de l'unité nationale et de la paix civile, ainsi que celle de la libération des territoires occupés et le retour de tous les déplacés en dignité et en sécurité. Nous espérons que ce Synode fasse entendre à tous les Libanais la voix de l'espérance et de la solidarité.

3) Résumé de l'intervention de M. al-Halaby, de la Communauté druze (en français)

Le Pape est pour tous les Libanais un repère spirituel incontesté et un grand ami de toutes communautés confondues. Le Liban est, comme il l'a exprimé, un message et le Synode est adressé aux hommes de bonne foi. L'enjeu donc est de taille humaine :

Revaloriser l'entente nationale: la foi dans un Liban pluraliste, tout en développant la notion de citoyenneté: les points de rencontre dépassent de loin les divergences. Tous partagent une même aspiration. Les Accords de Taïf fournissent une plate-forme dans la recherche d'un nouveau système politique pour une loi électorale qui réponde aux aspirations des communautés, en respectant leurs particularités. Ne pas retomber dans la situation créée par le boycott de 92.

Repenser le rôle des Chrétiens au Liban: nous accueillons favorablement l'initiative d'un renouveau de l'Eglise. Certains courants ont mené les chrétiens à l'impasse. La campagne de désinformation touchant la communauté druze, ses convictions et ses relations avec les musulmans ne sont pas dignes de l'héritage spirituel, social, politique et culturel. Les chrétiens sont une nécessité pour le Liban et le monde arabe, et leur place est centrale. Leur relation avec les Druzes mène à une entente parfois difficile, mais à un divorce refusé.

La renaissance d'un nouveau pacte entre Druzes et Chrétiens: les Druzes constituent une minorité. Les périodes d'entente dépassent de loin les moments de crise. Les deux conflits de 1860 et

1983 n'effaceront jamais les acquis fondamentaux. Une fraction des chrétiens a violé l'équilibre politique entre les Druzes et les Chrétiens de la montagne. Les Druzes ont mené une guerre de défense légitime. Aujourd'hui, les chefs Druzes, appuyés par toute la Communauté, oeuvrent pour un retour honorable et rapide des chrétiens de la montagne.

Conclusion: Le droit à la différence comme le droit à la ressemblance doit être défendu comme un droit fondamental. Le défi pour nous, c'est que cette différence enrichisse notre vie au lieu d'être une source de conflit.

Le Message final et les relations islarno-chrétiennes au Liban:

Notre pays est intercommunautaire : c'est notre formule de convivialité respectueuse de l'identité culturelle de chacune de nos communautés. Toute religion, parce qu'elle est incarnée, qu'elle soit chrétienne ou musulmane, a donc nécessairement une dimension sociologique et communautaire: elle informe notre vie familiale, sociale et spirituelle. Nous ne pouvons donc pas envisager une désagrégation de nos communautés sous peine de perdre notre vitalité. C'est d'ailleurs cette structure intercommunautaire qui permet notre convivialité islamo-chrétienne, dans un climat de liberté, d'égalité devant la loi et de collaboration sincère.

Décloisonnons nos communautés en les ouvrant sur notre société libanaise, faisant d'elles des composantes intégrées et des inspiratrices de cette société, une nation où l'on ne gère plus séparément, mais ensemble, un bien qui est commun. Nous demandons à nos fidèles de ne plus se prévaloir de leur seule appartenance à leur communauté pour briguer un poste ou s'y maintenir, au détriment de la compétence et des qualités requises pour occuper ce poste...

Notre unité nationale : Notre régime politique s'accommode donc d'une démocratie consensuelle et ne peut être à la merci d'une idéologie majoritaire. Nous avons été heureux de nous constater en accord avec les représentants des communautés musulmanes : cet accord est le fruit d'une union de croyants qui sont, chacun, enracinés dans leur foi, ont parfaitement conscience des différences entre leurs croyances, mais qui sont tous à la recherche de Dieu, compagnons de travail dans la cité terrestre et compagnons de pèlerinage vers la cité de Dieu.

Notre indépendance et notre souveraineté : nous devons aujourd'hui, en tant qu'Église, appeler les hommes politiques à sauvegarder l'indépendance du Liban et la liberté de ses décisions sur le plan national et international. Nous avons payé lourdement le prix de la guerre. Nul n'a le droit de se charger à notre place de nos intérêts, comme si nous étions des mineurs sous tutelle. Que soit rétablie la souveraineté du pays en libérant ce territoire de l'occupation israélienne et par le départ des forces syriennes. Comme le déclarait déjà Jean-Paul II en 1991 :

«Le Liban est disloqué. Il a agonisé des années durant sous les yeux du monde, sans que l'on ait toujours voulu l'aider à surmonter ses problèmes internes et à se libérer des éléments et des puissances externes qui voulaient se servir de lui à leurs propres fins. Il est temps que toutes les forces armées non-libanaises s'engagent à évacuer le territoire national et que les Libanais soient en mesure de choisir les formes de leur vivre-ensemble dans la fidélité à leur histoire et dans la continuité avec leur patrimoine de pluralisme culturel et religieux».

3. Le P. Jean Corbon et les Pères Blancs au Liban²¹

Né à Paris le 29 décembre 1924, Jean Corbon, élève brillant, décide très jeune d'entrer dans la Société des Pères Blancs. Fin 1941 il réussit à passer en zone libre et à rejoindre la Tunisie pour le début de sa formation. Il est mobilisé dès 1943 dans les rangs alliés et participe à la campagne d'Italie. Après la guerre, il rejoint l'Algérie en 1945 pour son noviciat, puis achève ses études de théologie. Ordonné prêtre à Carthage en 1951, au matin du samedi saint, il est envoyé à Rome où il obtient le diplôme de l'Institut biblique, puis à la Manouba (Tunis) pour se former en langue arabe et en islamologie. Il se rend au Caire en 1955 pour un stage à l'Institut Dominicain d'Études Orientales où il collabore, avec le P. Jacques Jomier, à une enquête sur le mois de Ramadan vécu au Caire.

Se rendant au Liban pour les vacances de l'été 1956, il est victime d'un grave accident de moto, sur la route de Beyrouth à Damas, en voulant rejoindre Rayak, village libanais de la Békaa où se

²¹ Voir le Colloque de Kaslik sur J. Corbon (mars 2002) dans *Proche-Orient chrétien*, Tome 52

trouvait le petit séminaire grec melkite dirigé par les Pères Blancs, annexe du grand séminaire Sainte-Anne de Jérusalem²².

La campagne franco-anglo-israélienne sur le canal de Suez l'empêche de retourner au Caire. Le prolongement forcé de son séjour au Liban lui permet de discerner le rôle capital que peut jouer ce pays dans les relations oecuméniques et le dialogue islamo-chrétien. Il découvre ainsi sa vocation orientale définitive : travailler à l'unité des chrétiens pour des rapports plus fructueux avec l'Islam.

Il envisage un moment d'entrer dans l'Ordre dominicain, mais s'agrège finalement en 1956 à l'Église grecque catholique, dans laquelle il se fera incardiner en avril 1959. Il quitte ainsi les Pères Blancs, avec lesquels il gardera d'excellentes relations.

En 1957, le P. Corbon s'installe pour un an comme aumônier chez les dominicaines qui tiennent un centre de formation pour les religieuses libanaises à Beyrouth-Ouest ; il y restera quarante ans. La chapelle de la communauté sera pour lui un centre de rayonnement spirituel, et son engagement se prolongera dans le service de plusieurs communautés religieuses féminines, entre autres les Sœurs du Carmel Saint-Joseph. Il viendra chez elles chaque soir, de 1973 à 1997, partager leur prière, leur repas et leurs soucis apostoliques.

Avec de nombreux laïcs, elles dirigent un établissement dont le projet est de former des jeunes, garçons et filles, musulmans et chrétiens, en leur apprenant à vivre ensemble leur différence. Durant les années de guerre (1975-1990), ce projet de dialogue islamo-chrétien s'actualise alors dans un quotidien souvent tragique et s'ouvre sur l'espérance. En 1997, lorsque les Sœurs dominicaines rentrent en France, il vient loger au Carmel Saint-Joseph qui s'installe au sud de Beyrouth.

De son amitié avec le P. Dominique Haddad, curé maronite de la paroisse N.-D. des Dons à Achrafieh²³ (Beyrouth), naît en octobre 1964 un centre catéchétique pionnier.

La formation du clergé du pays lui tenait particulièrement à cœur. C'est ainsi qu'il enseigna sans interruption, jusqu'à sa mort, l'œcuménisme, l'ecclésiologie, la liturgie byzantine et la théologie orthodoxe à la l'Université Saint-Esprit de Kaslik et au séminaire arménien orthodoxe de Bikfava²⁴.

Il fut nommé théologien-interprète auprès des observateurs orthodoxes au concile Vatican II (1962-1965) et membre de plusieurs commissions du Conseil œcuménique des Églises (1972-1979). Il participa à l'assemblée spéciale du synode des évêques pour le Liban, tenu à Rome en 1995, et au premier Congrès des Patriarches et Evêques catholiques du Moyen-Orient, tenu au Liban en mai 1999.

Le P. Jean Corbon est décédé à Beyrouth, au volant de sa voiture, le dimanche 25 février 2001. Ses obsèques, célébrées à la cathédrale grecque catholique de Beyrouth, furent présidées par le nouveau patriarche melkite, Grégoire III Laham, et virent une présence impressionnante de représentants de toutes les Eglises du Proche-Orient ; on avait rarement vu à Beyrouth un tel rassemblement oecuménique, animé d'une ferveur semblable, dans une même espérance.

4. La position des Chiites libanais²⁵

Considéré aujourd'hui comme un réformiste moderniste et modéré, Mohammed Hussein Fadlallah a été, dans les années 1980, le promoteur d'un certain type de terrorisme. Chef spirituel du Hezbollah, on lui attribue des fatwas qui ont incité les chiïtes à organiser les attentats contre l'ambassade américaine de Beyrouth et l'ambassade d'Israël à Buenos Aires. Affable et intelligent, Fadlallah n'est désormais plus l'homme de cette décennie. Bien qu'il ait l'an passé lancé une fatwa appelant les Irakiens à résister à l'agression nord-américaine, le leader chiite promeut aujourd'hui une rencontre entre islam et christianisme, la coexistence pacifique de toutes les confessions religieuses au Liban et le même droit pour tous les peuples. Pour les chiïtes, ces mots sont des ordres et ces préceptes une véritable philosophie...

²² Ce transfert qui offrait un accès plus facile aux candidats avait pu se faire en octobre 1946, avec l'accord du Cardinal Tisserand et du Président libanais, dans les locaux de la base aérienne de Rayak que venait de quitter l'armée française. Les Pères et Frères qui encadraient les séminaristes étaient assistés de prêtres libanais. Cela dura de 1946 à 1957.

²³ C'est à Achrafieh que réside la communauté des Pères Blancs encore actifs au Liban auprès de l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses (Université St Joseph), de la Revue Proche-Orient Chrétien, du Séminaire des Paulistes, de la Coopération Missionnaire, de la Paroisse latine, etc.

²⁴ Il a exprimé sa vision théologique sous-jacente dans *L'Eglise des Arabes*, en 1977.

²⁵ Interview de Anne-Sophie Le Mauff dans *Peuples du Monde*, n° 380, juin 2004, p. 25

Les chrétiens du Liban, particulièrement ceux qui vivent dans le Sud du pays, se sentent menacés par la présence des milices du Hezbollah. Beaucoup disent devoir laisser leurs terres en raison de la pression religieuse à laquelle ils sont soumis.

Pas un seul musulman n'a l'intention de supprimer les chrétiens du Liban. Il n'existe pas de conflit théologique entre les deux communautés, capable de conduire à un conflit généralisé. La guerre qui a éclaté au Liban n'a pas été une guerre entre chrétiens et musulmans, ni même un conflit interne. La guerre a été le fruit de la stratégie de l'ex-secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, qui a ainsi prétendu résoudre le problème palestinien. La guerre a pris fin lorsque les Etats-Unis ont obtenu ce qu'ils voulaient. En tant que musulmans, nous voulons construire ici un pays pour tous. Nous ne voulons pas d'un communautarisme qui divise le Liban en deux Etats.

Nous sommes dans un monde tendu où les conflits ont acquis une dimension universelle et religieuse... Comment interprétez-vous cette situation ?

La religion enseigne la simplicité et l'humilité aux fidèles. Au travers d'idées défigurées, Bush se présente comme le prophète de la nouvelle Amérique. Bush a parlé de terrorisme islamique avant de connaître ce qu'était réellement l'Islam. L'Islam est la religion de la paix pour tout le monde. Son principe consiste à recommander que les hommes soient les amis de tous les hommes. Il ne supprime pas son prochain mais le reconnaît pour dialoguer avec lui. Ceux qui tuent des innocents ne représentent pas l'Islam.

Je ne crois pas qu'il y ait un conflit religieux entre l'Islam et le christianisme. Parfois, il existe des conflits théologiques entre les musulmans et les chrétiens. Même s'il y a des différences, l'Islam et le Christianisme sont unis dans la force de Dieu, autour de valeurs spirituelles et morales. Par conséquent, il est possible de coexister, au sein d'une même société, dans une relation de complémentarité face à des valeurs morales et spirituelles.

Le fonds commun, c'est la foi en Dieu et le refus de l'orgueil. Le Christianisme et l'Islam luttent pour la défense du faible et du pauvre. Le Christ était modeste et humble dans sa société. Il était pauvre et misérable, mais riche dans son esprit, dans sa morale, dans son amour pour l'homme en général. De la même manière, le prophète Mahomet était pauvre, mais s'est ouvert au monde grâce aux valeurs spirituelles et morales. Sa base était la même : tous les hommes sont fils de Dieu. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours défendu le dialogue entre l'Islam et le Christianisme. Le dialogue est un facteur de paix dans le monde. Si nous nous comprenons, nous n'aurons plus peur de l'autre. Je pense que le Président Bush n'a ni compris l'Islam, ni le Christianisme.

5. Interview de Mgr Sfeir²⁶

La communauté maronite a vu le jour au nord de la Syrie, à proximité de la ville de Hama, grâce à un moine anachorète du nom de Maron en 410. Les Maronites auraient adopté à un moment de leur histoire le monothéisme, une doctrine qui affirme que le Christ possède deux natures mais une seule volonté : la volonté divine. Cette doctrine est réfutée par les penseurs maronites actuels. Dès 685, ils ont élu à la tête du Patriarcat d'Antioche Jean Maron, un des leurs. Cette élection, soutenue par le Pape, aurait provoqué la colère de l'empereur Justinien II et entraîné la persécution massive des membres de la communauté. Face à la recrudescence des violences, ils ont fui les plaines de la Syrie pour se réfugier dans les montagnes libanaises. Les Maronites n'ont jamais été une communauté monolithique. Leur identité a toujours fait l'objet de tensions à l'intérieur même de leur institution. Deux courants s'y sont opposés : le courant oriental et le courant pro-occidental. Aujourd'hui les maronites de la diaspora sont cinq fois plus nombreux que les maronites rattachés directement au Patriarcat.

Figure hiératique, Mgr Nasrallah Sfeir incarne à 83 ans le destin de la communauté maronite. Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, élevé à la dignité de cardinal, Nasrallah Sfeir a hérité en 1986 d'une communauté en crise, laminée par une guerre de dix-sept ans et une émigration toujours plus croissante.

²⁶ Interview publiée dans *Peuples du Monde*, 8 rue F. Villon, 75015 Paris, n°380, de juin 2004, p. 12. Mgr Sfeir devait rencontrer, fin janvier 2006, le Pape Benoît XVI à Rome et le Président Chirac à Paris (AFP)

Depuis plusieurs années vous êtes considéré comme une voix d'opposition au Liban...

Ce n'est pas tout à fait vrai. Mon rôle m'oblige simplement à faire part de ce qui ne va pas dans la république et la société libanaise. Lorsqu'il y a des infractions, je n'hésite pas, dans la mesure de mes possibilités, à les souligner afin d'y mettre un terme. La guerre a provoqué des massacres, des victimes, des destructions, et aussi des réfugiés. Il est de mon devoir d'en parler.

Lorsqu'on évoque les chrétiens d'Orient, on pense toujours au mot hémorragie. Aujourd'hui, la situation stagne-t-elle toujours ?

On ne peut pas vraiment parler de stagnation. L'émigration a commencé il y a déjà un siècle. Tous les Libanais auxquels j'ai rendu visite dans leurs pays d'émigration, que ce soit en Australie en Amérique du Sud ou ailleurs, ont fêté le centenaire de l'émigration. Ces départs se sont intensifiés avec la guerre. La jeunesse libanaise peine malgré ses diplômes universitaires à trouver du travail. Au chômage s'ajoute un climat politique malsain qu'elle supporte mal. Alors elle se sent obligée de quitter le pays. C'est une hémorragie sérieuse.

Face à cette émigration croissante, comment parvenez-vous à maintenir l'unité de vos paroissiens ?

Comme vous le savez, le rôle du patriarche est de s'occuper de l'ensemble de sa communauté, là où elle se trouve. Depuis Vatican II, nous avons la possibilité de doter nos communautés d'évêques, de prêtres et d'églises. Aux Etats-Unis, par exemple, nous avons deux évêchés, donc deux évêques et près d'une centaine d'églises réparties dans tous les Etats d'Amérique. C'est le cas en Australie, au Brésil ou encore en Argentine.

Le développement de cette diaspora peut-il être une entrave à l'existence des chrétiens en Orient ?

Le risque de voir les chrétiens d'Orient partir définitivement est bien réel. Nous sommes très préoccupés par cette situation. Dans quelle mesure cette terre où le Christ est né, est mort et a ressuscité, peut-elle rester sans un témoignage chrétien. Ce serait non seulement une perte pour la chrétienté mais aussi pour l'Islam car il y a une question de convivialité. Nous sommes condamnés à vivre ensemble malgré les différences de nos confessions religieuses.

Comment décririez-vous la cohabitation entre chrétiens et musulmans au Liban ?

Les Libanais ont toujours vécu ensemble dans une même ville, dans un même village. Ils ont partagé leur vie dans le malheur et le bonheur. Il y a bien évidemment des points de vue divergents. Je dois rappeler que la guerre a commencé au Liban par une intervention de l'extérieur. Les Palestiniens y sont arrivés en 1948. A un moment de l'histoire, certains Etats auraient voulu les y installer définitivement. Leur idée consistait à transporter les chrétiens aux Etats-Unis, ou ailleurs. Mais les chrétiens ont refusé et se sont accrochés à leurs montagnes dans lesquelles ils habitent depuis cinq cents ans. En dépit de la guerre, il y a une convivialité et un respect de part et d'autre. Même s'il n'y a pas de contacts journaliers entre chefs religieux musulmans et chrétiens, les occasions ne manquent pas aux émissaires de se rendre visite les uns aux autres. Les communautés vivent ensemble, sur un pied d'égalité et dans la liberté de conscience. Ici, un chrétien peut se faire musulman. De même, un musulman peut se faire chrétien sans être inquiété par l'Etat. Ce qui est loin d'être le cas ailleurs dans le monde arabe. Mais notre liberté reste relative. Tant qu'il y aura des forces non libanaises sur notre sol, le Liban ne pourra pas se dire totalement indépendant et souverain.

Pourquoi avez-vous soutenu les accords de Taef²⁷ ?

Les accords de Taef stipulent plusieurs mesures dont certaines n'ont pas été appliquées. Le retour des déplacés, par exemple, ne s'est fait que très lentement et très tardivement. En réalité nous avons choisi le moindre des maux afin de faire taire les canons et d'éviter les victimes. Cependant je me suis plaint car ces accords n'ont été appliqués que très sélectivement.

²⁷ Après la guerre du Général Aoun, un cessez-le-feu se fait sous l'égide de la Ligue Arabe. Un accord est signé à Taef, en Arabie, le 22 octobre 1989, réduisant les pouvoirs du Président, portant le nombre des députés à 108 (chrétiens et musulmans pour moitié) et regroupant les forces syriennes dans certaines régions. Il sera révisé en août 1990 au profit des musulmans. La IIe république est proclamée en septembre. Aoun se rend en octobre

6. La crise libano-syrienne de 2005²⁸

14 février 2005 : un attentat utilisant près de 350 kg d'explosif fait 15 morts et 137 blessés en plein Beyrouth. Parmi les victimes, l'ancien Premier Ministre (1992-2004), Rafic Hariri, sunnite de Saïda, farouche opposant à la présence syrienne au Liban²⁹ (*la Tribune*)

26 février : après le défilé de 50.000 manifestants, le gouvernement Karamé démissionne ; l'opinion met en cause (avec l'appui des USA et d'Israël) le pouvoir syrien (*L'intelligent*)

6 mars : le Président Bachar el-Assad annonce le retrait des forces syriennes du Liban, en deux temps ; et aussi des réformes politiques internes (*la Tribune*)

19 mars : explosion d'une voiture piégée à Jdeidé, au nord de Beyrouth : onze blessés

23 mars : attentat dans un centre commercial à Kaslik : trois morts et trois blessés

1^{er} avril : neuf personnes blessées dans un centre commercial résidentiel à Broumana

4 mai : Tarek Mitri, un théologien laïc orthodoxe, spécialiste des relations entre islam et christianisme, professeur à Amsterdam, Genève et Harvard, est nommé ministre du gouvernement de transition

6 mai : 22 personnes sont blessés dans un attentat dans la ville chrétienne de Jounieh

2 juin : Le journaliste Samir Kassir est tué dans le quartier d'Achrafieh à Beyrouth

9 juin : le retrait des forces syriennes a suscité l'enthousiasme. Malgré des attentats sporadiques, ce départ devrait permettre une renaissance du Liban, après les élections législatives du 31 mai où Saad Hariri a raflé les 19 sièges de la capitale (*El Watan*)

21 juin : l'ancien secrétaire du Parti communiste, Georges Hawi, est tué dans un attentat

12 juillet : Un attentat en banlieue fait un mort et dix blessés, dont le ministre de la Défense

22 juillet : une explosion dans une rue animée d'Achrafieh fait douze blessés

22 août : Trois blessés par une explosion dans une rue commerçante de Zalka

16 septembre : explosion d'un engin piégé à Jeitaoui : un mort et 28 blessés

25 septembre : la journaliste May Chidiac est grièvement blessée par une bombe dans sa voiture

12 octobre : disparition de Ghazi Kanaan, ministre syrien de l'intérieur et responsable des services secrets à Beyrouth. La thèse du suicide est contestée (*Liberté*)

25 octobre : la Commission de l'ONU, dirigée par le juge allemand Mehlis, a remis au Conseil de Sécurité son rapport d'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri : des preuves convergent vers une implication de responsables sécuritaires syriens et libanais (*la Tribune*)

12 décembre : le député chrétien Gebrane Tuéni, directeur du journal An Nahar, est tué dans l'explosion d'une voiture piégée (*Liberté*)

2 janvier 2006 : A. Khaddam, ancien vice-président syrien, accuse le président Bachar al Assad de l'assassinat de R. Hariri. Il est exclu du parti Baas et dénoncé par M. Aoun (*Liberté*)

7. La Conférence inter-libanaise³⁰ (mars 2006)

Commencée le 2 mars, cette table ronde, initiée par Nabih Berri, président du Parlement et chef du mouvement chiite Amal, se tient à huis clos au Parlement. Elle regroupe 14 dirigeants politiques et représentants des principales confessions religieuses. Hassan Nasrallah, et Nabih Berri représentent les pro-syriens. La majorité parlementaire anti-syrienne est représentée notamment par Saad Hariri, fils de l'ex-premier ministre sunnite assassiné ; Walid Joumblatt et le chef chrétien des Forces libanaises, Samir Geagea³¹.

Le général Michel Aoun, figure de l'opposition chrétienne et candidat à la présidence, qui s'est rapproché dernièrement du *Hezbollah*³² et des alliés de Damas, participe lui aussi aux discussions.

²⁸ Extraits de presse parus dans la *Revue de Presse* (Alger), n° 491 à 497, janv. 2005 à janv. 2006

²⁹ On rappelle de précédents attentats qui ont visé des dirigeants libanais : Kamel Joumblatt (1979), Béchir Jemaiel (1982), René Mouawad (1989), Marouan Hamadé (2004)... On estime à 10 milliards de dollars la fortune qu'il s'est faite en Arabie Saoudite (alors que le Liban a une dette de 35 milliards). Rafic Hariri est mort, écrit Fady Noun dans *L'Orient le Jour* du 22 février, mais pour le Liban

³⁰ Reportage d'Agnès Rotivel dans *la Croix* du 15 mars 2006

³¹ Profitant de la loi d'amnistie, ce leader maronite vient d'être libéré après onze ans de prison

³² Pour la 1^{re} fois le Hezbollah est entré, le 19 juillet, dans le gouvernement libanais (*le Monde* du 21/07)

L'objectif est de trouver un terrain d'entente aux différents problèmes qui ont entraîné une paralysie de l'État libanais depuis le retrait de l'armée syrienne du Liban en avril 2005. Devaient être mis sur la table des points aussi sensibles que les relations libano-syriennes.

Les dirigeants libanais sont parvenus à un accord «à l'unanimité» sur l'amélioration des relations entre le Liban et la Syrie, selon le président du Parlement, Nabih Berri, qui a annoncé la reprise du dialogue inter-libanais le 22 mars. Il a ajouté que les 14 leaders politiques s'étaient également mis d'accord sur «le refus de toute présence palestinienne armée en dehors des camps» de réfugiés, ainsi que sur le caractère «libanais» des fermes de Chebaa, occupées par Israël à la frontière.

Sur la question des réfugiés palestiniens et des formations politico-militaires, Nabih Berri a indiqué que les participants ont approuvé plusieurs mesures : « Conformément au principe de l'établissement de l'autorité de l'État sur tout le territoire libanais, ils ont appelé le gouvernement à résoudre les problèmes sociaux, à désarmer les Palestiniens en dehors des camps dans les six mois, et la communauté internationale à assurer une vie digne aux réfugiés. »

En revanche, a été repoussée au 22 mars la question du désarmement du *Hezbollah*, exigé par la Résolution 1559 des Nations unies de 2004. Les Forces du 14 mars de Saad Hariri et Walid Joumblatt exigent le désarmement pur et simple de la milice chiite. Les autres, tel Michel Aoun, privilégient le dialogue³³.

Très sensible reste la question du départ du président Lahoud. Les chefs de la majorité réclament depuis plusieurs mois son départ, à l'exception du général Aoun. A leurs yeux, il incarne la «collaboration» avec le régime syrien qui occupait jusqu'en avril 2005 le Liban. Et sa responsabilité est citée dans le pillage économique et financier du pays. Ces parlementaires voudraient rassembler une majorité des deux tiers afin de le destituer. Faute de quoi, ils ont invité la population à se mobiliser «pour provoquer la chute d'Émile Lahoud et parachever ainsi la bataille pour la souveraineté». Ils l'accusent de bloquer, en s'accrochant au pouvoir, les réformes profondes qu'exige la communauté internationale pour apporter son aide financière au pays. La France et les États-Unis, notamment, le boycottent ostensiblement.

Bibliographie

Jean Corbon	L'Eglise des Arabes	Ed. du Cerf	1977
Ghassan Touéri	Une guerre pour les autres	J.C. Lattès	1985
J.P. Valogne	Vie et mort des Chrétiens d'Orient	Fayard	1994
Jean Corbon	Cela s'appelle l'aurore	Béatitudes	2004
Salah Stétié	Fils de la Parole (un poète d'Islam en Occident)	Albin Michel	2004
Collectif	L'Orient chrétien dans l'empire musulman	Ed. de Paris	2005
Roger Azzam	Liban, l'instruction d'un crime	Cheminements	2005
Moussa A.	Confession d'un ancien terroriste	F.X. de Guibert	2005
N. Duplan -V. Raulin	Le cèdre et la croix	P. Renaissance	2005
Claude Lorieux	Chrétiens d'Orient en terre d'Islam	Perrin	2005

SE COMPRENDRE

Rédaction et Administration : Philippe THIRIEZ
Pères Blancs 7 rue du Planit 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. 04 78 59 20 42 Fax: 04 78 59 88 61
Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre) :
Europe: 27 € - Étranger: 32 € - Numéro (franco) : 3 € - CCP 15 263 74 H Paris
Site Internet: <http://www.comprendre.org> E-M : secomprendre@wanadoo.fr

³³ comme E. Lahoud qui affirme : « nous ne pouvons pas renoncer à l'armement du *Hezbollah*, notre seul atout tant qu'Israël ne reconnaît pas la primauté de droit »